

# TERME DE REFERENCES

## ORGANISATION ET FORMALISATION DU SECTEUR MINIER ARTISANAL ET A PETITE ECHELLE

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Tchad, le secteur minier est prédominé par l'exploitation artisanale et à petite échelle. L'exploitation artisanale bien qu'elle remonte à une époque lointaine (principalement dans la province de Mayo-Kebbi), a connu une expansion depuis les découvertes fortuites des sites aurifères dans le Nord, l'Est et le Centre du pays. La population tchadienne a trouvé dans l'exploitation artisanale, une alternative à d'autres moyens de subsistance comme l'agriculture, l'élevage ou le petit commerce. Suite à ces découvertes, des campements et des nouveaux commerces ont émergé autour de ces zones. À l'heure actuelle, la même tendance continue à se produire de plus en plus des sites aurifères dans différentes parties du pays. Cependant, les zones d'orpaillage sont soumises à des dégradations, notamment environnementales et autres tensions au regard des rapports complexes entre les orpailleurs eux-mêmes d'une part, entre les orpailleurs et les autorités coutumières, entre les responsables des collectivités territoriales et des services administratifs de l'État d'autre part. Cette activité étant informelle, des solutions durables devront être trouvées afin d'assurer les recouvrements des recettes minières attendues dans l'optique de booster l'économie nationale actuellement tributaire en grande partie des revenus pétroliers.

Il ressort que des centaines de milliers des personnes se livrent à des activités d'exploitation artisanale anarchique dans l'ensemble de six (06) provinces. Il est donc nécessaire de former ces artisans miniers aux meilleures pratiques d'exploitations minières artisanales en attendant de pouvoir procéder à l'organisation et à la formalisation de ce secteur. Le processus de formalisation étant complexe, sa mise en place se fera de façon graduelle et devrait permettre à l'Etat Tchadien à travers le Ministère en charge des Mines, de mieux encadrer les activités minières artisanales et à petite échelle.

Il est très difficile aujourd'hui de connaître la quantité exacte de l'or et d'autre substances précieuses extrait de manière artisanale et cerner l'impact réel de ces activités sur l'économie de notre pays . Cela constitue sans doute une entrave économique fondamentale altérant

sérieusement les statistiques de la production minière de notre pays et même son classement international. D'où l'organisation et la formalisation de ce secteur s'avère nécessaire pour un meilleur profit.

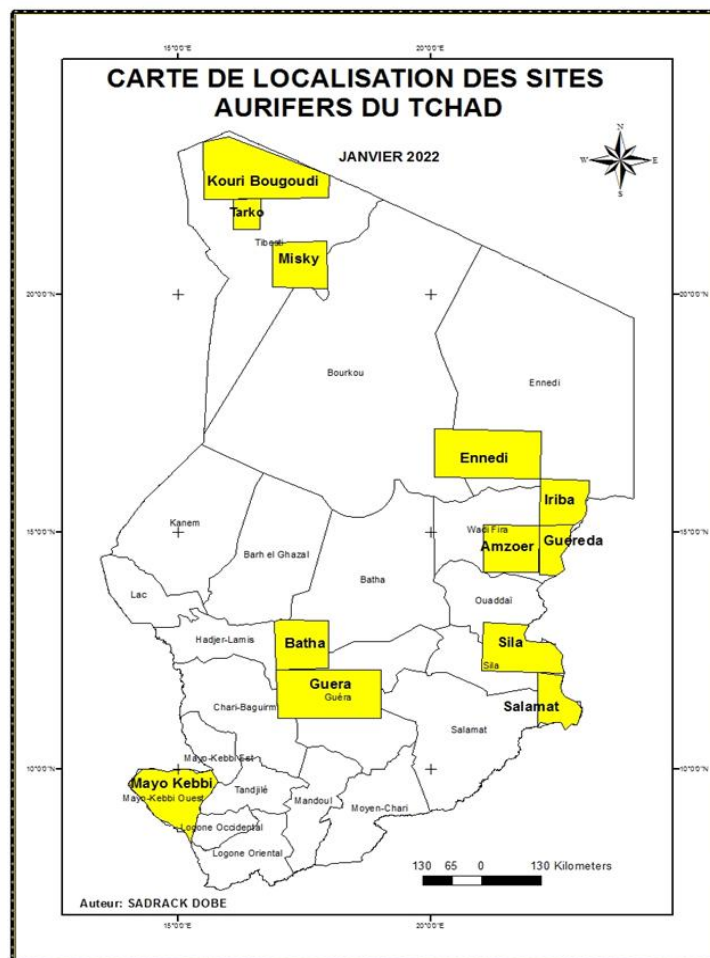
Les mines artisanales et à petite échelle méritent une attention particulière à cause de défis vitaux que ces activités engendrent, à savoir les défis socio-économiques, sanitaires (les épidémies, la prostitution entraînant les maladies sexuellement transmissibles...), sécuritaires (les querelles fratricides, les trafics de drogue, d'armes...), environnementaux (l'utilisation de produits chimiques dangereux et l'indiscipline en matière de santé des exploitants) . A cela, s'ajoute. Face à l'expansion de l'exploitation artisanale illicite clandestin, aux conséquences néfastes aussi bien sur les populations que sur l'environnement dans presque toutes les provinces du pays à intense activité minière, le Ministère des Mines, du Pétrole et de la Géologie entend mettre en place un programme d'organisation et de formalisation du secteur minier artisanal et à petite échelle en suivant la politique du Chef de l'Etat selon les 12 chantiers et les 100 actions.

### **I.1. Bénéficiaires (Pays, localités et population)**

L'organisation et la formalisation de l'exploitation artisanale nécessite une synergie d'action de toutes les parties, notamment les Ministères en charge des Mines, des Finances, de l'Environnement, de de la Sécurité, de l'Administration de Territoire, orpailleurs (notamment les jeunes et les femmes).

### **I.2. Localisation des zones d'orpaillage**

Au Tchad, l'exploitation artisanale se pratique principalement dans plusieurs provinces. Ce projet vise six (06) provinces à savoir : le Tibesti, l'Ennedi Ouest, le Batha, le Mayo-Kebbi, le Guéra et le Sila.



**Figure1 :** Localisation des sites aurifères (SADRACK DOBE, 2022)

### I.3. Contexte économique et social

La nouvelle vision qu'envisage, le Ministère des Mines, du Pétrole et de la Géologie, consiste à faire du secteur minier un moteur du développement socio-économique du pays en créant des emplois pour réduire la pauvreté. Ce qui suppose d'engager des actions innovantes et surtout d'urgence visant à extraire ce secteur de l'informel pour le hisser dans le formel. La pacification de nos sites d'exploitation artisanale passe inexorablement par l'identification de tous ses acteurs (orpailleurs, acheteurs, travailleurs connexes).

## II. OBJECTIF GENERAL

L'objectif de ce projet est d'établir une situation de référence sur l'exploitation artisanale afin de réglementer ce secteur.

Le travail vise à effectuer des campagnes de sensibilisations auprès des artisans miniers qui opèrent dans les zones d'activités. Des formations sur différentes thématiques seront proposées

à plusieurs groupes d'orpailleurs, afin de les outiller sur les techniques d'identification des sites aurifères, l'extraction du minerai, les mesures de santé et sécurité à prendre lors des travaux d'exploitation, la gestion environnementale et sociale des sites.

Durant ces sessions de formation, il sera également question de sensibiliser les artisans miniers sur les nouvelles exigences que requiert le secteur minier et les y former. Les formations seront dispensées sous forme de présentation au moyen de support visuel et des dépliants qui seront mis à la disposition des artisans miniers et populations dans les localités concernées. L'utilisation de supports audiovisuels (documentaires) peuvent être un moyen efficace pour sensibiliser les décideurs et faire appel à leur volonté politique à l'égard des questions relatives à la sécurité environnementale et sociale.

## **II.1. Objectifs Spécifiques**

Spécifiquement il s'agit de :

- Inventorier les sites d'exploitation artisanale et leurs dimensions tout en délimitant les couloirs d'orpaillage (organisationnelle, environnementale, humaine, sociale, etc.) ;
- Recenser les orpailleurs par site (légaux/illégaux, nationaux/étrangers) ;
- Effectuer des campagnes de sensibilisation ;
- Organiser des séances de formation ;
- Mettre en place des mécanismes permettant de rentabiliser l'exploitation ;
- Recueillir les doléances des orpailleurs par rapport à leurs activités ;
- Sensibiliser sur l'importance de la restauration des sites miniers ;
- Encourager le respect des bonnes pratiques relatives à l'Hygiène, à la Sécurité et à l'environnement.

## **III. RESULTATS ATTENDUS**

- Les sites d'exploitation artisanale ainsi que leurs différentes dimensions sont connues ;
- Le nombre d'orpailleurs par sites est répertorié ;
- Les orpailleurs sont sensibilisés et formés en matière des techniques d'exploitation et de protection de l'environnement ;
- L'exploitation artisanale est transformée en une activité durable pouvant contribuer à l'accroissement des exportations nationales et au développement

économique du pays ;

- Les difficultés rencontrées par les orpailleurs sur les sites sont énumérées ;
- L'exploitation artisanale et à petite échelle est organisée et formalisée.

#### **IV. PRINCIPALES ACTIVITES**

Un travail préalable de recensement, de formation et d'encadrement des artisans miniers doit se faire dans les six (06) provinces où se déroulent les activités minières. Ce travail concerne tous les artisans miniers, disposant ou pas d'autorisations d'exploitation afin de conduire leur activité selon les règles de l'art. Le projet est structuré en six (06) composantes voire tableau 1 :

##### **A. CONSULTATION DES ORPAILLEURS**

###### **❖ Méthodologie**

###### **a) Les procédures**

- La recherche des documents dans le but de récolter les données sur les activités de l'exploitation artisanale ;
- L'observation sur le terrain des activités d'extraction et de traitements ;
- Les outils de collecte des données (Questions aux acteurs concernés sur les techniques d'exploitations utilisées, les procédés de traitements et les produits utilisés ainsi que les risques auxquels ils font faces quotidiennement) ;
- L'analyse des données.

###### **b) Technique de collecte de données**

Les entretiens individuels permettent de collecter des informations précises auprès des orpailleurs dans les différents sites. L'échantillon proposé prendra en compte les critères de représentativité comme le genre, la répartition géographique. Quant au focus groupe, il s'adressera à des acteurs collectifs. Ils ont l'avantage de favoriser l'appréciation des aspects de la mise en œuvre mais aussi d'offrir la possibilité aux cibles de s'exprimer et de donner leurs propres appréciations.

##### **B. SENSIBILISATION DES ARTISANS MINIERS**

Cette partie consiste à sensibiliser les orpailleurs, vulgariser et promouvoir les textes et les bonnes pratiques régissant le secteur, ceci concerne peut être adressé les orpailleurs, les autorités locales et administrations centrales.

###### **a. Auprès des orpailleurs :**

- Vulgariser et promouvoir les textes réglementaires du secteur d'orpaillage ;
- Encourager le respect des bonnes pratiques relatives à l'Hygiène, à la Sécurité et à l'environnement ;
- Encourager à légaliser leurs activités ;
- Expliquer les avantages socio-économiques des activités pour la localité (par ex 5 % des recettes qui seront affectées au développement local) ;

**b. Au près des Autorités et des élus locaux :**

- Sensibiliser sur la protection environnementale ;
- Encourager sur la politique de proximité afin de mieux sensibiliser, orienter et protéger les orpailleurs.

**C. L'ENCADREMENT**

Cette partie consiste à organiser, légaliser, formaliser et professionnaliser le secteur d'orpaillage. L'initiative doit être prise avec tous les acteurs impliqués dans l'exploitation artisanale.

**Formation des orpailleurs sur :**

**Thème 1 :** Les meilleures techniques d'extraction et les procédés de traitement ;

**Thème 2 :** L'organisation en groupements ou en coopératives ;

**Thème 3 :** Impacts de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle sur l'environnement ;

**Thème 4 :** L'artisanat minier et la promotion de bonnes pratiques ;

**Thème 5 :** Hygiène, Santé, sécurité liée à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle.

Dans ce volet d'encadrement des artisans miniers, on peut demander aux départements Ministériels qui sont impliqués dans la gestion de l'exploitation artisanale de tenir compte des points non exhaustifs cités ci-dessus pour que l'encadrement soit une réussite.

**V. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES ET BUDGET**

La formalisation des artisans miniers se déroulera dans les zones d'activités d'exploitation artisanale pour une durée de 36 mois dans les différentes zones d'activités.

Pour la réalisation et l'organisation des différentes séances de formations et de sensibilisations un montant de deux cent soixante-six millions huit cent soixante mille (266 860 000) francs CFA est prévu y compris les frais de la conception et de la multiplication des supports.

Un cabinet certifié et qualifié sera recruté afin d'accompagner le Ministère en charge des Mines tout au long dudit projet.



**Tableau 1 : Première période du projet (Mai 2026 à Décembre 2027)**

	Étape	Composante	Période	Description & Livrables
1	Collecte documentaire & état des lieux	Consultation	Mai à Septembre (2026)	Revue bibliographique des textes légaux miniers, cartographie préliminaire des sites aurifères dans les 06 provinces, analyse des données existantes.
2	Investigations de terrain & recensement des orpailleurs	Consultation	Octobre à Décembre (2026)	Missions dans les 03 provinces (Mayo-Kebbi Ouest, Guéra et Sila). Entretiens individuels et focus groupes. Recensement orpailleurs légaux/illégaux, nationaux/étrangers.
3	Analyse des données & rapport de diagnostic	Consultation	Janvier à Mars 2027	Traitement et analyse des données collectées. Cartographie SIG des sites dans les trois provinces. Rédaction du rapport de situation de référence (Baseline) du secteur.
4	Conception des supports sensibilisation et Campagnes de sur les sites	Sensibilisation	Avril à juillet 2027	- Production de dépliants, affiches, documentaires audiovisuels en français et arabe. Validation des messages clés avec les parties prenantes. - Ateliers auprès des orpailleurs (textes réglementaires, avantages de la légalisation, HSE, protection environnementale). Sessions auprès des autorités locales et élus.
5	Sessions de formation des artisans miniers (5 thèmes)	Formation / Encadrement	Aout à Octobre 2027	<b>Thème 1</b> : Techniques d'extraction   <b>Thème 2</b> : Organisation en coopératives   <b>Thème 3</b> : Impacts environnementaux   <b>Thème 4</b> : Bonnes pratiques   <b>Thème 5</b> : HSE 1 session/province/thème.
6	Suivi-évaluation & rapport partiel	Coordination	Novembre à Décembre 2027	Évaluation des résultats (nombre d'orpailleurs recensés, formés, sensibilisés) dans les trois provinces prè citées. Rédaction du rapport partiel avec recommandations.

**Tableau 2 : Deuxième période du projet (Janvier 2028 à Décembre 2028)**

N°	Étape	Composante	Période	Description & Livrables
1	Investigations de terrain & recensement des orpailleurs	Consultation	Janvier à Mars (2028)	Missions dans les 03 provinces (Batha, Ennedi Ouest et Tibesti). Entretiens individuels et focus groupes. Recensement orpailleurs légaux/illégaux, nationaux/étrangers.
2	Analyse des données & rapport de diagnostic	Consultation	Avril à Mai 2028	Traitement et analyse des données collectées. Cartographie SIG des sites dans les trois provinces. Rédaction du rapport de situation de référence (Baseline) du secteur.
3	Conception des supports de sensibilisation et Campagnes de sur les sites	Sensibilisation	Juin à juillet 2028	- Production de dépliants, affiches, documentaires audiovisuels en français et arabe. Validation des messages clés avec les parties prenantes. - Ateliers auprès des orpailleurs (textes réglementaires, avantages de la légalisation, HSE, protection environnementale). Sessions auprès des autorités locales et élus.
4	Sessions de formation des artisans miniers (05 thèmes)	Formation / Encadrement	Aout à Octobre 2028	<b>Thème 1</b> : Techniques d'extraction   <b>Thème 2</b> : Organisation en coopératives   <b>Thème 3</b> : Impacts environnementaux   <b>Thème 4</b> : Bonnes pratiques   <b>Thème 5</b> : HSE. 1 session/province/thème.
5	Suivi-évaluation & rapport final	Coordination	Novembre à Décembre 2028	Évaluation des résultats (nombre d'orpailleurs recensés, formés, sensibilisés). Rédaction du rapport final avec recommandations. Restitution aux ministères concernés.

## IV. BUDGET DÉTAILLÉ DU PROJET

Le budget global du projet est fixé à **deux cent soixante-six millions huit cent soixante mille (266 860 000) de Francs CFA**, incluant les frais de conception et de multiplication des supports. Il est réparti en quatre composantes principales ci-dessous.

Composante / Poste de Dépense	Unité	Qté	P.U. Moyen (FCFA)	Total (FCFA)	Observations
<b>A. Consultation &amp; Recensement</b>					
Déplacements et missions terrain (06 provinces)	Forfait	06	± 13 000 000	74 000 000	Tibesti, Ennedi-O, Batha, Mayo-Kebbi O, Guéra, Sila
Per diem Consultant	Homme/mois		A déterminer	A déterminer	Durée : 36 mois
Collecte de données, outils d'enquête et kits de terrain	Forfait	01	5 000 000	5 000 000	Questionnaires, fiches de terrain, bases de données
Location de véhicules 4x4 pour les missions	Mois	24	± 150 000	20 000 000	Zones enclavées (Tibesti, Ennedi et Sila)
Achat de Starlink	Forfait	02	500 000	1 000 0000	Zones hors réseaux
<b>Sous-total — A. Consultation &amp; Recensement</b>				<b>100 000 000</b>	
<b>B. Sensibilisation des artisans miniers</b>					
Organisation des ateliers de sensibilisation dans les 06 provinces	Atelier	12	5 000 000	60 000 000	02 ateliers par province
Conception & impression de supports (dépliants, affiches)	Forfait	12	2 000 000	24 000 000	Supports en arabe et français
Production de documentaires audiovisuels	Unité	12	1 000 000	12 000 000	Sensibilisation décideurs & orpailleurs
Logistique & communication événementielle	Forfait	12	2 000 000	24 000 000	

Composante / Poste de Dépense	Unité	Qté	P.U. Moyen (FCFA)	Total (FCFA)	Observations
<b>Sous-total — B. Sensibilisation des artisans miniers</b>				<b>120 000 000</b>	
<b>C. Formation &amp; Encadrement (5 thèmes)</b>					
<b>Thème 1 : Techniques d'extraction &amp; traitements</b>	Session	06	500 000	3 000 000	1 session / province
<b>Thème 2 : Organisation en groupements/coopératives</b>	Session	06	400 000	2 400 000	
<b>Thème 3 : Impacts environnementaux &amp; restauration</b>	Session	06	400 000	2 400 000	
<b>Thème 4 : Artisanat minier &amp; bonnes pratiques</b>	Session	06	400 000	2 400 000	
<b>Thème 5 : Hygiène, Santé &amp; Sécurité (HSE)</b>	Session	06	400 000	2 400 000	
<b>Formateurs &amp; experts thématiques</b>	Homme/jour	30	100 000	3 000 000	Géologues, juristes, agents HSE, Consultant
Matériels pédagogiques & kits de formation	<b>Forfait</b>	01	3 000 000	3 000 000	
<b>Sous-total — C. Formation &amp; Encadrement (05 thèmes)</b>				<b>18 600 000</b>	
<b>D. Gestion du Projet</b>					
Rapports, cartographie & SIG des sites	Forfait	02	4 000 000	4 000 000	Rapport final + cartes géoréférencées
<b>Sous-total — D. Coordination &amp; Gestion du Projet</b>				<b>4 000 000</b>	
				<b>242 600 000</b>	

Composante / Poste de Dépense	Unité	Qté	P.U. Moyen (FCFA)	Total (FCFA)	Observations
Imprévus et divers (10 %)	Forfait	01	<b>24 260 000</b>		Aléas de terrain, urgences
<b>TOTAL GLOBAL = Sous total A + Sous total B + Sous Total C + Sous total D + Imprévu =</b>					
<b>BUDGET TOTAL DU PROJET</b>				<b>266 860 000 FCFA</b>	

**NB** : Ce budget est hors contrat du Cabinet qui va être recruter pour accompagner le projet.